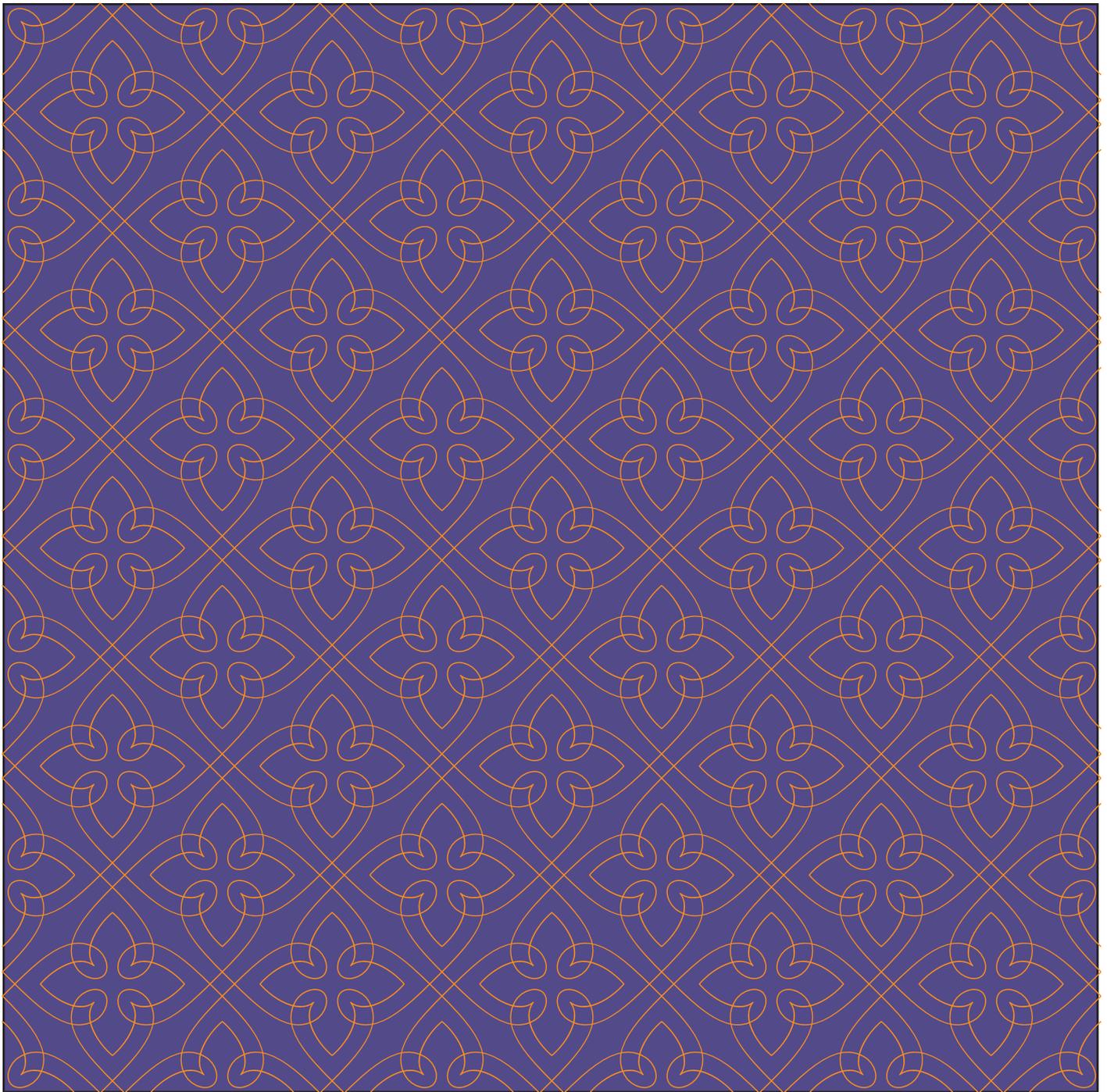


# Rapport Annuel **2014**



# SOMMAIRE

Vision, Mission et Valeurs	6
Al Baraka Bank Tunisia	8
Al Baraka Banking Group	11
Gouvernance d'Al Baraka Bank Tunisia	12
<b>Conjoncture économique</b>	<b>18</b>
Conjoncture Internationale	20
Conjoncture nationale	21
<b>Faits Saillants</b>	<b>22</b>
<b>Activité d'Al Baraka Bank</b>	<b>26</b>
<b>Stratégie de développement de la Banque</b>	<b>36</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes</b>	<b>40</b>
<b>Rapport Charaique</b>	<b>78</b>
<b>Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire</b>	<b>84</b>



## *Notre vision*

Nous croyons que la société a besoin d'un système financier juste et équitable qui récompense les efforts et contribue au développement de la société.



## *Notre mission*

Répondre aux besoins financiers des communautés à travers le monde dans le respect des règles d'éthique et ce conformément aux principes nobles de la charia. Respecter les plus hautes normes professionnelles afin de concrétiser les principes de partenariat et partager les acquis avec nos clients, notre personnel et nos actionnaires qui participent à notre réussite.



## *Nos Valeurs*

### **Partenariat**

Nos croyances partagées créent des liens solides qui constituent la base d'une relation à long terme avec notre clientèle

### **Persévérance**

L'énergie et la persévérance sont nécessaires pour accompagner nos clients dans leurs projets.

### **Sérénité**

Vos affaires sont gérées selon les plus hauts standards éthiques

### **Proximité**

Nous assurons à nos clients des services personnalisés qui répondent à leurs besoins.

### **Contribution sociale**

En nous confiant leurs affaires, nos clients participent à la construction d'une société meilleure.

# Al Baraka Bank Tunisia

Al Baraka Bank Tunisia est la première Banque opérant dans le domaine de la finance islamique en Tunisie et au Maghreb. Elle a été créée le 15 Juin 1983, sous la dénomination de « BEIT ETTAMWIL TOUNSI SAOUDI – BEST BANK », par l’Etat Tunisien et Sheikh Salah Abdallah KAMEL fondateur du Groupe DALLAH AL BARAKA.

Dans le cadre de l’unification de l’identité commerciale du Groupe, BEST BANK a changé de dénomination en 2009 pour devenir « AL BARAKA BANK TUNISIA » faisant partie d’Al Baraka Banking Group – ABG.

En 2013, Al Baraka Bank Tunisia a obtenu l’agrément de sa transformation de Banque non résidente en Banque Universelle Résidente.

## Objectifs

Al Baraka Bank Tunisia ambitionne de consolider sa position dans le financement de l’Economie Tunisienne en tant que modèle de « Partenariat et de Soutien à l’Investissement » et ce, à travers :

- L’identification des projets et la mobilisation des ressources nécessaires et adéquates pour leur réalisation ;
- L’encouragement des échanges commerciaux à l’échelle internationale ;
- La participation au financement des projets de développement économique.

## Missions

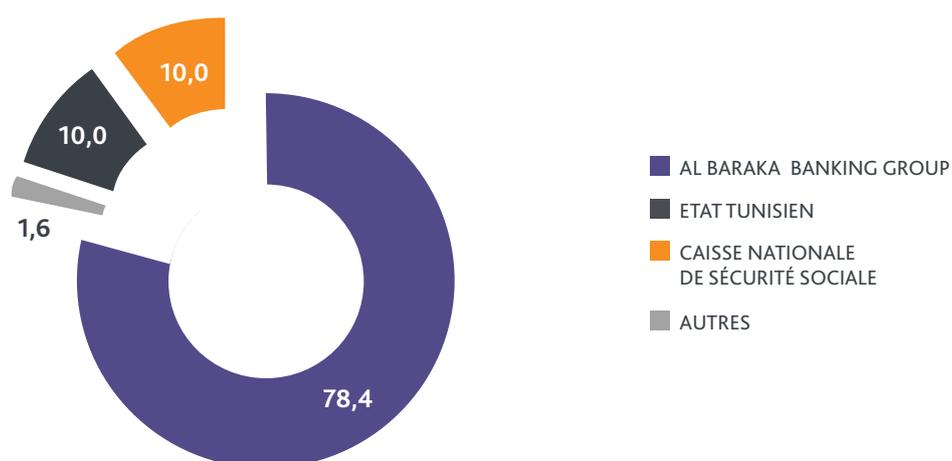
Forte d’un service personnalisé et rapproché, Al Baraka Bank Tunisia répond aux besoins financiers de toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises au moyen d’un partenariat de confiance et durable offrant ainsi une meilleure qualité de services conformes aux standards professionnels internationaux tout en se référant aux principes de la finance islamique.

## Actionnariat

Le capital social d'Al Baraka Bank Tunisia est de 120.000.000 de dinars tunisien.. Il est réparti comme suit :

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	PART EN %
AL BARAKA BANKING GROUP(ABG)	78,4
ETAT TUNISIEN	10,0
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	10,0
AUTRES	1,6
TOTAL	100

### Structure actionnariale



# ***Al Baraka Banking Group - (ABG-)***

Le Groupe ABG est une société de participation agréée en qualité de banque universelle offrant une panoplie de produits et de services conformes aux principes de la finance Islamique. Son capital social est de 1,500 milliards de Dollars US. Ce Groupe a été introduit à la bourse de Bahreïn (Bahrain Stock Exchange) et à la bourse de Dubaï (Nasdaq Dubai Stock Exchange) en 2006.

Le groupe est présent dans quinze pays (Jordanie, Bahreïn, Pakistan, Algérie, Soudan, Afrique du Sud, Liban, Tunisie, Egypte, Turquie, Syrie, Libye, Iraq, Arabie Saoudite et Indonésie) à travers des filiales et des bureaux de représentation, et compte un réseau de 550 agences et succursales avec un total de 10 853 employés.

Fort de sa stratégie ambitieuse, le Groupe a pu se positionner sur le marché de la « Finance Islamique » en tant que leader mondial et un opérateur de référence dans les pays où il est implanté comme en témoigne son couronnement par le prix de « La Meilleure Institution Financière Islamique» par le magazine newyorkais « Global Finance ».

Malgré la conjoncture économique difficile dans la plupart des pays, les unités du groupe ont poursuivi leur croissance de manière soutenue en 2014, avec un total actif consolidé de 23 milliard de dollars Us, soit une évolution de 12% par rapport à 2013.

L'exercice 2014 s'est soldé par un résultat net de 275 millions de dollars US, en progression de 7% par rapport à l'an dernier. Quant aux dividendes revenant aux actionnaires de la société mère, ils ont connu une évolution de 5% pour se situer à 152 millions de dollars contre 145 millions de dollars fin 2013.

# Gouvernance

## d'Al Baraka Bank Tunisia

Organe d'administration et de gestion

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détient les pouvoirs les plus étendus dans la gestion de la banque. Il complète, réalise en son nom toutes les opérations portant sur l'objet et l'activité de la banque.

La composition nominative du Conseil d'Administration :

Sheikh Salah Abdallah KAMEL	Président d'honneur
Mr Abdulilah SABBABI	Président
Mr Mohamed Moncef ZAAFRANE	Vice-Président
Mr Fraj ZAAG	Membre
Mr Adnan Ahmed YOUSIF	Membre
Mr Sofiene Chawachi	Membre
Mr Chedly OUNIS	Membre
Mr Abdelhak EL KAFSI	Membre indépendant
Mr Ezzeddine SAIDANE	Membre Indépendant

### Comités rattachés au Conseil d'Administration

#### • Comité Exécutif du Financement

Ce comité est chargé d'examiner l'activité du financement de la banque. A cet effet il donne son avis sur certaines catégories de financement, arrête la politique de la banque en la matière et veille à son exécution.

Président : Mr Fraj Zaag

Membres : Mr Adnen Ahmed Yousif

Mr Mahmoud Mansour

#### • Comité permanent d'audit:

Ce comité est chargé de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Président : Mr Abdelhak El Kafsi

Membres : Mr Sofiene Chawachi

Mr Chedly Ounis

Mr Majeed Alaoui

- **Comité des risques**

Ce comité assiste le conseil d'Administration dans le domaine de la gestion et la surveillance des risques et veille au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Président : Mr Ezzedine Saïdane

Membres : Mr Abdulilah Sabbahi

Mr Mohamed Moncef Zaafrane

- **Comité des avantages**

Ce comité se charge de l'examen des aspects relatifs à la rémunération et aux indemnités des administrateurs ainsi que du personnel de la banque.

Président: Mr Chedly Ounis

Membres: Mr Mohamed Moncef Zaafrane

Mr Abdelhak El Kafsi

- **Comité Charaïque**

Ce comité est chargé de l'examen des aspects charaïques des produits, services et contrats afin de garantir leur conformité aux préceptes de la chariaa.

Président: Cheikh Mohamed El Mokhtar Sellami

Membres: Dr. Ahmad Mohieddin Ahmad

Pr. Mohammed Abdul Latif AL-MAHMOOD

## ***Comités rattachés à la Direction Générale***

- **Comité Anti-Money Laundering (AML)**

Le Comité AML se charge de déterminer et définir les contrôles nécessaires pour développer des systèmes et des programmes appropriés pour la surveillance des opérations ou des transactions douteuses et inhabituelles. En outre, il se charge de mettre en oeuvre les directives émises par la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et les recommandations du Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment d'Argent (GAFI).

- **Comité Foreign Account Tax Compliance (FATCA)**

Ce comité a été mis en place pour répondre aux exigences de la loi américaine FATCA relative à la lutte contre l'évasion fiscale des personnes présentant des indices d'américanité.

- **Comité Exécutif, ressources humaine, achat et vente**

Ce comité met en oeuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'Administration. Il s'occupe également des questions relatives aux achats de la banque et à la gestion des ressources humaines.

- **Comité de financement**

Ce comité est chargé de l'examen et de la prise de décision pour les dossiers de financement déposés par les clients de la banque et ce à concurrence des limites décisionnelles attribuées à ce comité.

- **Comité Actif / Passif (ALCO)**

Ce comité est chargé de la mise place des politiques et orientations stratégiques relatives à la gestion des emplois et des ressources de la banque ainsi que l'évaluation des risques y afférent notamment de liquidité.

- **Comité gestion de risque et des impayés**

Ce comité arrête la politique de la banque en matière de recouvrement et prend les décisions utiles en coordination avec toutes les unités du réseau.

- **Comité des techniques de l'informatique**

Ce comité est chargé du développement et de la sécurité du système informatique.

- **Comité « Nafaa al Aam »**

Ce comité se charge de la gestion des profits de retard générés par les retards de règlement des échanges au-delà de 5 jours et jugés non conformes aux préceptes de la chariaa. Ces sommes sont allouées à des oeuvres caritatives et de charité.

- **Comité des financements du personnel**

Ce comité est chargé l'étude de l'ensemble des demandes de financements déposés par le personnel de la banque.

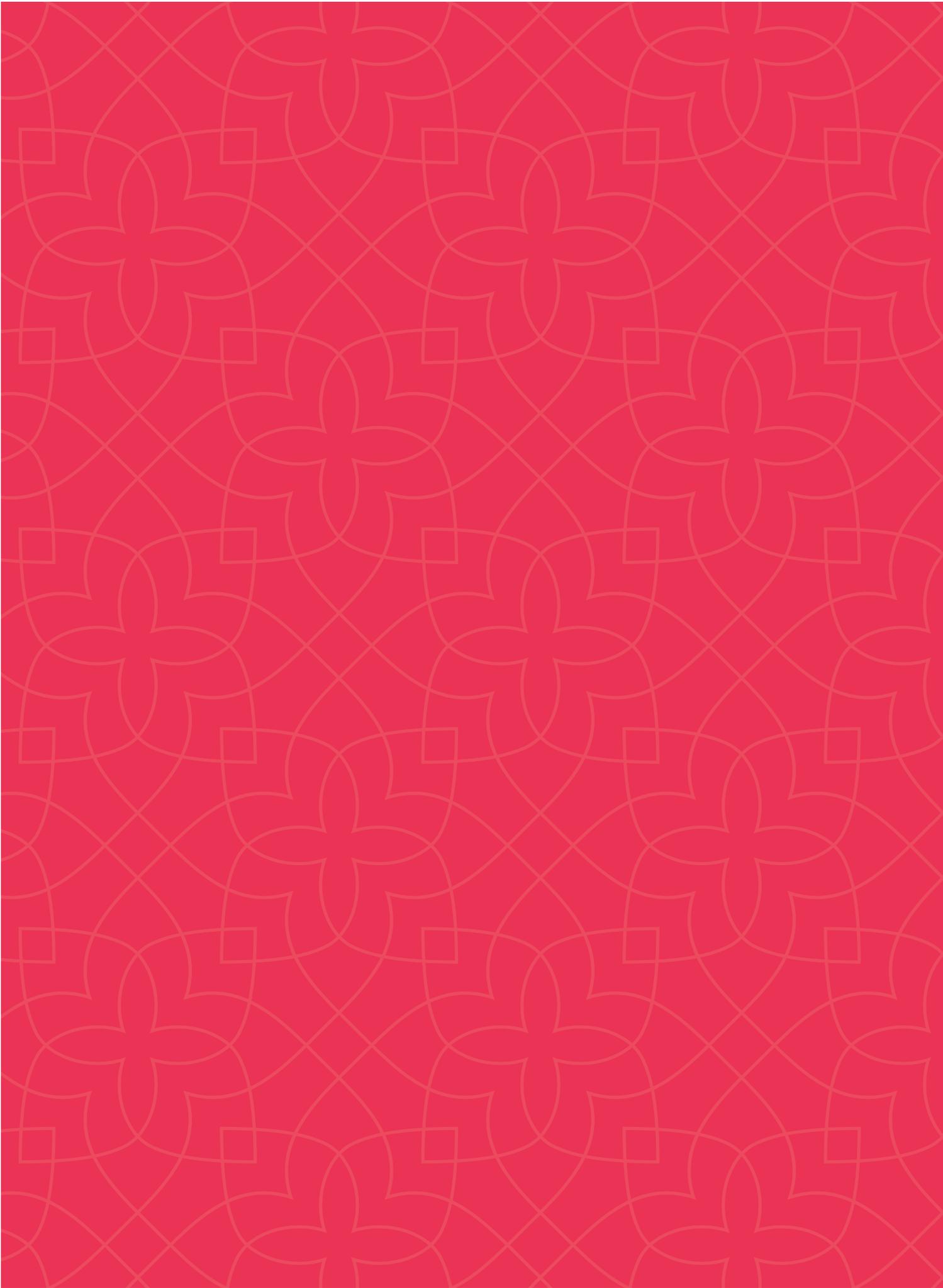
- **Comité administratif de la responsabilité sociale**

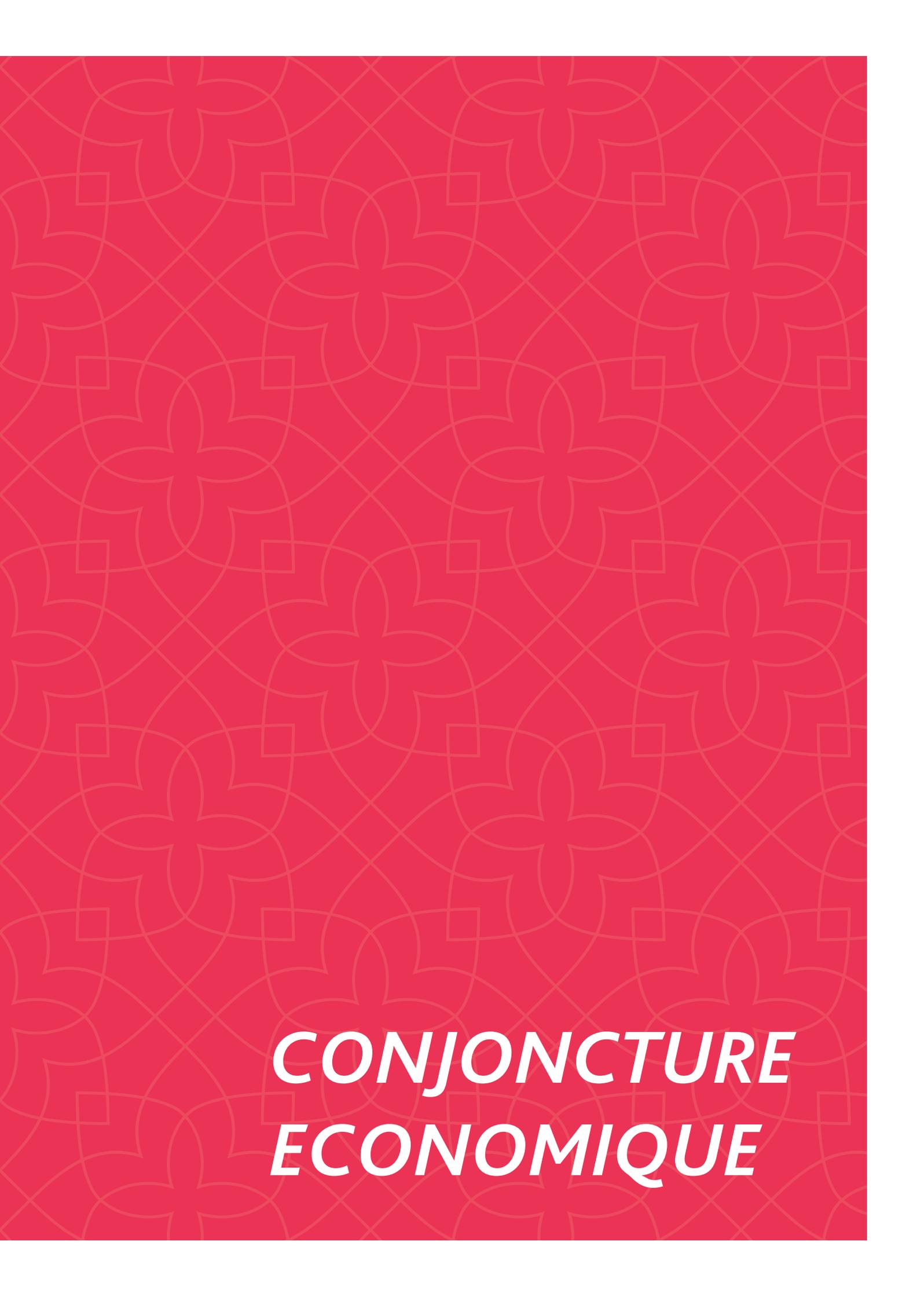
Ce comité est chargé de la participation aux actions relatives à l'intérêt social et son intervention peut être directe ou indirecte.

## *Organes de Directions*

Fraj ZAAG	Directeur Général
Mahmoud MANSOUR	Directeur Général Adjoint
Samira GHRIBI	Directeur Général Adjoint
Dalila BEN SALAH	Directrice Centrale des Ressources Humaines et de la formation
Fayçal HOURIA	Directeur Central des Bâtiments et des Services Généraux
Wassila CHOUCHANE	Directrice Centrale du Marketing, Communication et Etudes Stratégiques
Lotfi MNAOUAR	Directeur Central des Financements et des participations
Marouane KLAI	Directeur central des Agences et de la Télématicque
Nezih KHALFAOUI	Directrice Centrale de Suivi et d'exécution des Opérations
Rachida TOUMI	Directrice Centrale de la Trésorerie et des Opérations Internationales
Sahbi ZAABOUB	Directeur Central de l'Informatique et de la Sécurité du Système d'Information
Sonia BERRACHED	Directrice Centrale de l'Audit Interne et de l'Organisation
Houssein BEYA	Directeur Central du Risk Management et du Contrôle Interne
Abderrazak BENTILI	Directeur des Etudes Juridiques des Opérations Agences
Habib CHAKER	Directeur de l'Organe Permanent du Contrôle de Conformité
Kamel OUERTANI	Directeur du Contentieux et du Précontentieux
Mohamed Ali ELMI	Directeur des Affaires Juridiques
Dhia Eddine Fkih	Directeur des Contrôle financier et Reporting Manager
Zohra Ounis	Directrice du contrôle de gestion du budget







***CONJONCTURE  
ECONOMIQUE***

# 1. Environnement International

## *a) Croissance*

L'économie mondiale a continué de progresser à un rythme modéré, estimé à 2,6 % en 2014. La reprise a été entravée par de nouveaux problèmes, dont un certain nombre de chocs inattendus, tels que l'intensification des conflits géopolitiques dans différentes régions du monde.

Les Etats Unis ont connu une croissance de l'ordre de 2,4% suite à la politique monétaire expansive suivie par la Réserve Fédérale Américaine.

Avec un taux de croissance de 0,8%, la zone Euro peine encore à surmonter les retombées de la crise financière internationale avec une probabilité accrue d'entrée dans une phase déflationniste des prix, tel est le cas pour le Japon, où le taux de croissance est de 0,2%.

Les taux de croissance dans les pays en développement et les pays à économie en transition ont été variables en 2014. Un ralentissement sensible a été enregistré dans plusieurs grands pays émergents, notamment en Amérique latine.

## *b) Inflation*

Le taux d'inflation mondial cumulé demeure proche du niveau observé au cours des deux dernières années, soit environ 3 %. Néanmoins, il peut recouvrir de nombreuses situations très différentes. Plus particulièrement, l'inflation est forte dans une douzaine de pays en développement et pays à économie en transition alors qu'un nombre croissant de pays développés d'Europe sont confrontés à un risque de déflation.

## *c) Chômage*

Quant à la situation de l'emploi, Le taux de chômage dans le monde a connu un léger repli passant de 6% en 2013 à 5,9% en 2014.

## 2. Environnement National

### *a) Croissance*

La croissance économique s'est limitée à 2,3% en 2014 contre 2,4% en 2013, sous l'effet de la baisse de la production de pétrole, du phosphate et autres dérivés, et ainsi que de la stagnation du tourisme.

### *b) Emploi*

L'amélioration du taux de chômage s'est poursuivie en 2014. En effet, il a atteint 15% durant le premier trimestre 2014 et a connu une légère baisse au cours du dernier trimestre de 2014 pour se situer à 15% contre 15,3% une année auparavant.

### *c) Inflation*

Le taux d'inflation a atteint 5,5% en 2014 contre 6% en 2013.

Cette baisse du taux est liée au recul du poste alimentaire avec l'amélioration de la production agricole. Néanmoins le niveau d'inflation reste plus élevé que la moyenne historique.

Cette baisse de l'inflation explique la nouvelle mesure relative à la suppression de la réserve obligatoire au taux de 30% sur les crédits à la consommation octroyés par les banques, et ce, en vue d'atténuer les pressions sur la liquidité bancaire.





***FAITS  
SAILLANTS***

- **Modernisation du système informatique, et ce par la réalisation des projets suivants :**

- Etude et changement des machines du Core Banking
- Applications Satellites et Applications embarquées pour la mise en place des solutions FATCA et AML.
- Mise en place d'un Système d'information pour les agences et servant aux applications relatives au Reporting comptables et réglementaires.
- Améliorations des solutions E-banking et Mobile banking

Une mise à jour des versions des plateformes a été effectuée en vue d'assurer une meilleure compatibilité ainsi que plus de sécurité des transactions.

- **Valorisation des ressources humaines**

L'action a été focalisée sur :

- La formation ciblée et généralisée intensifiée pour tout le personnel pour actualiser ses acquis en matière de Finance Islamique et de techniques bancaires avec une consolidation de ses connaissances en matière de réglementation de change. Les nouvelles recrues ont également bénéficié de cette formation.
- Le recrutement de cadres supérieurs expérimentés des Banques de la place.

- **Plan de développement du réseau**

Une politique d'extension de réseau a été arrêtée pour accroître la part de la Banque sur le marché tunisien d'une part et pour contribuer à l'émergence du marché de la finance islamique en Tunisie d'autre part. Ainsi, la Banque a acquis quatre nouvelles agences au cours de 2014 pour atteindre 12 agences et 3 boîtes de change.

- **Reformes des manuels de procédures.**

Un cabinet externe a été chargé de cette mission pour mettre à jour le manuel des procédures et d'organisation comptable et ce pour répondre positivement aux exigences du système fonctionnant sous le nouveau Régime Résident.

- **Communication et évènementiel**

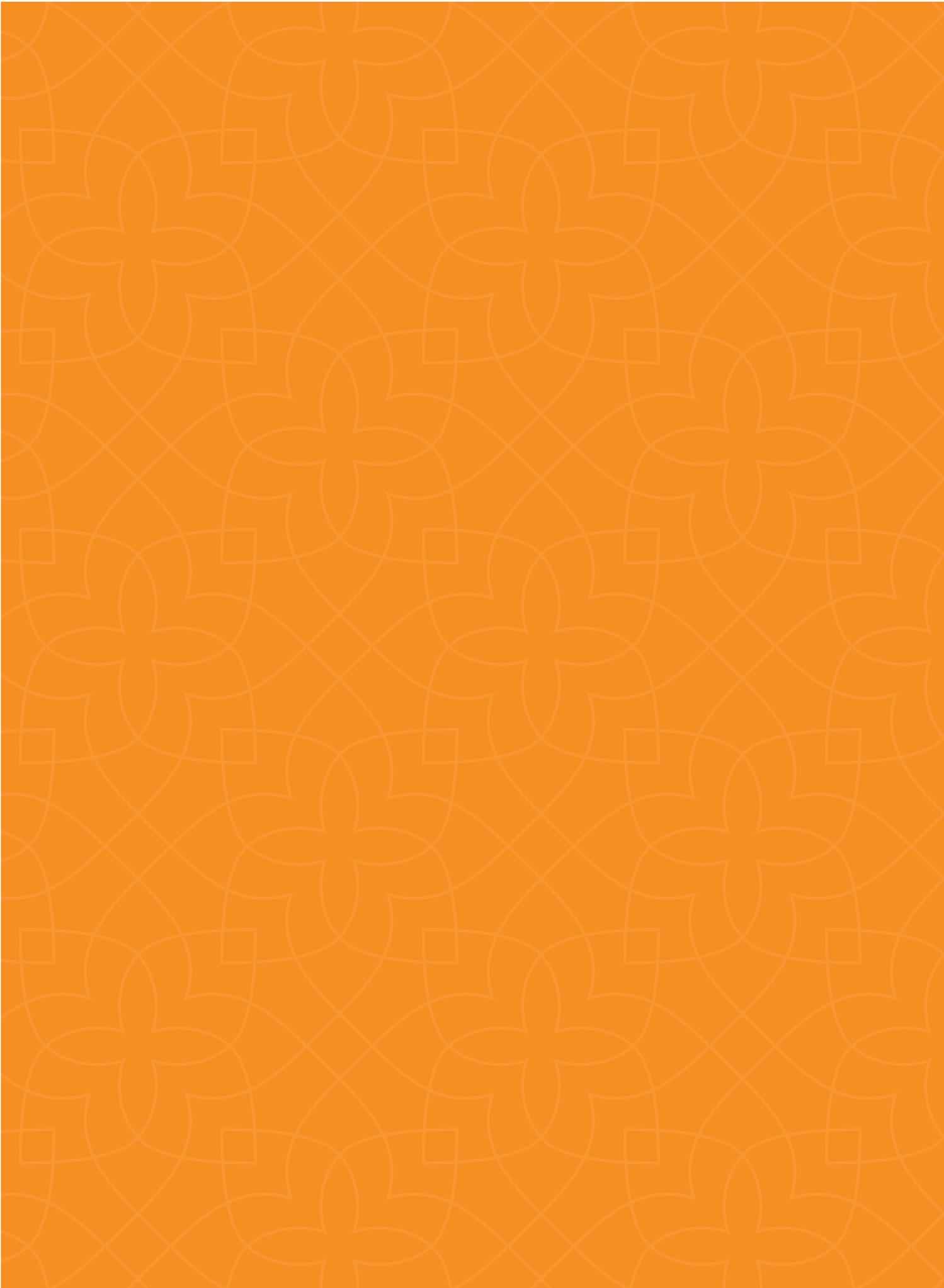
- Lancement de trois campagnes produits relatifs à Haj et Omra Al Baraka, Epargne Maskan Al Baraka et Sayara Al Baraka
- Lancement de campagnes de communications relatives aux ouvertures des agences Menzah I, Hédi Chaker, Bizerte et Gabès.
- Participation au 11eme Salon des Services Immobiliers du 01 au 04 Mai 2014, organisé Par Horizon Expo (Groupe Sogefoires International)

- La Banque marque davantage son engagement quant au respect des principes de la charia dans toutes ses opérations par la nomination de deux nouveaux membres au sein du Conseil de la Charia, à savoir :

- Mme Amel Amri
- Mr Abdallah Lousaif

- L'application du dispositif FATCA

La banque a commencé tôt, (septembre 2012) l'étude des moyens de mise en oeuvre, en vue se conformer aux exigences réglementaires FATCA.





***ACTIVITÉ***  
***BARAKA BANK***

INDICATEURS (milliers d'unité)	2014 TND	2013 TND	2013 USD
<b>ACTIVITÉ</b>			
DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	160 230	166 741	101 591
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	916 525	789 883	481 254
CRÉANCES/ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	352 013	276 442	168 429
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETTE	625 341	450 438	274 440
PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	339 880	355 673	216 702
<b>ASSISE FINANCIÈRE</b>			
TOTAL BILAN	1 391 835	1 247 302	759 948
CAPITAL SOCIAL	120 000	82 065	50 000
CAPITAUX PROPRES	162 122	157 481	95 949
<b>RÉSULTATS</b>			
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	39 169	32 133	19 578
FRAIS GÉNÉRAUX	24 472	17 436	10 623
RÉSULTAT NET	10 139	10 772	6 563
<b>RATIOS</b>			
RENDEMENT DES FONDS PROPRES (ROE)	6,25	6,84%	6,84%
RENDEMENT DES ACTIFS (ROA)	0,73	0,86%	0,86%
RÉSULTAT/PNB	25,89	33,52%	33,52%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	68,99	54,26%	54,26%
RATIO DE LIQUIDITÉ	70,74	90,95%	90,95%
RATIO DE SOLVABILITÉ	45,25	39,88%	39,88%
TAUX D'ACTIFS CLASSÉS	3,22	3,25%	3,25%
TAUX DE COUVERTURE DES ACTIFS CLASSÉS	73,30	74,25%	74,25%
<b>MOYENS</b>			
EFFECTIF BANQUE	341	276	276
RÉSEAU	12	8	8

Al Baraka Bank Tunisia a réussi à réaliser les objectifs escomptés au titre de l'exercice 2014 avec un taux de réalisation du budget de 104,76 %, soit un total bilan de 1 391,8 millions de dinars au 31/12/2014, en augmentation de 4,76 % par rapport à 2013.

## Nos Ressources

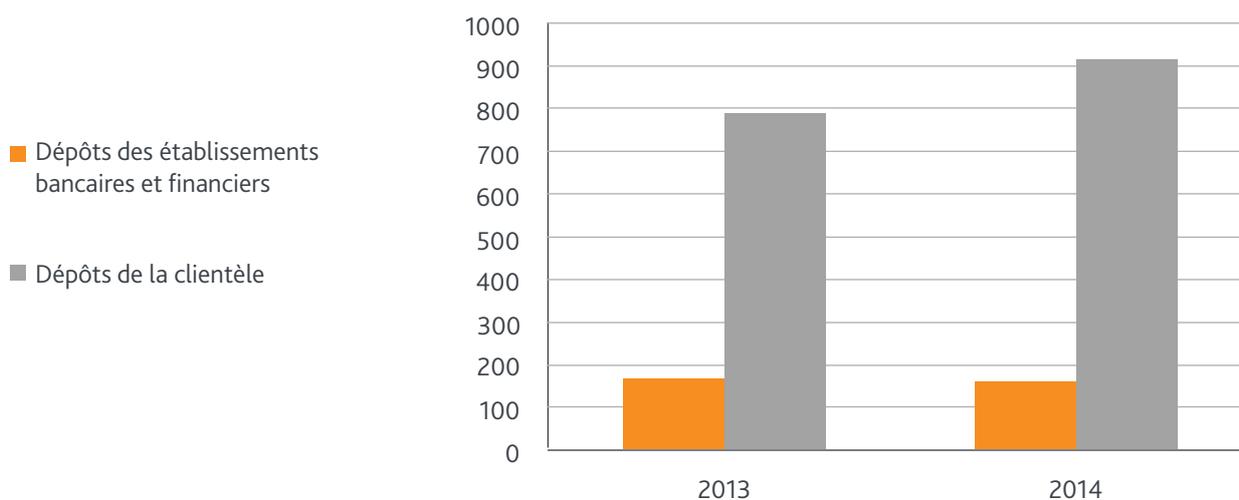
(En milliers d'unité)

Rubriques	2014 en TND	2013 en TND	2013 en USD	Evolution 2014/2013
DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	160 230	166 741	101 591	-3,9%
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	916 525	789 883	481 254	16%
<b>TOTAL DEPOTS</b>	<b>1 076 755</b>	<b>956 624</b>	<b>582 845</b>	<b>12,6%</b>

Le solde des dépôts des établissements bancaires et financiers a atteint au 31/12/2014 160,23 millions de dinars comparé à 166,74 millions de dinars au 31/12/2013 soit une régression de 3,9%. Les dépôts de la clientèle ont évolué de 16% pour atteindre 916,5 millions de dinars au 31/12/2014 comparé à 789,9 millions de dinars au 31/12/ 2013.

### Ressources

(En millions d'unité)



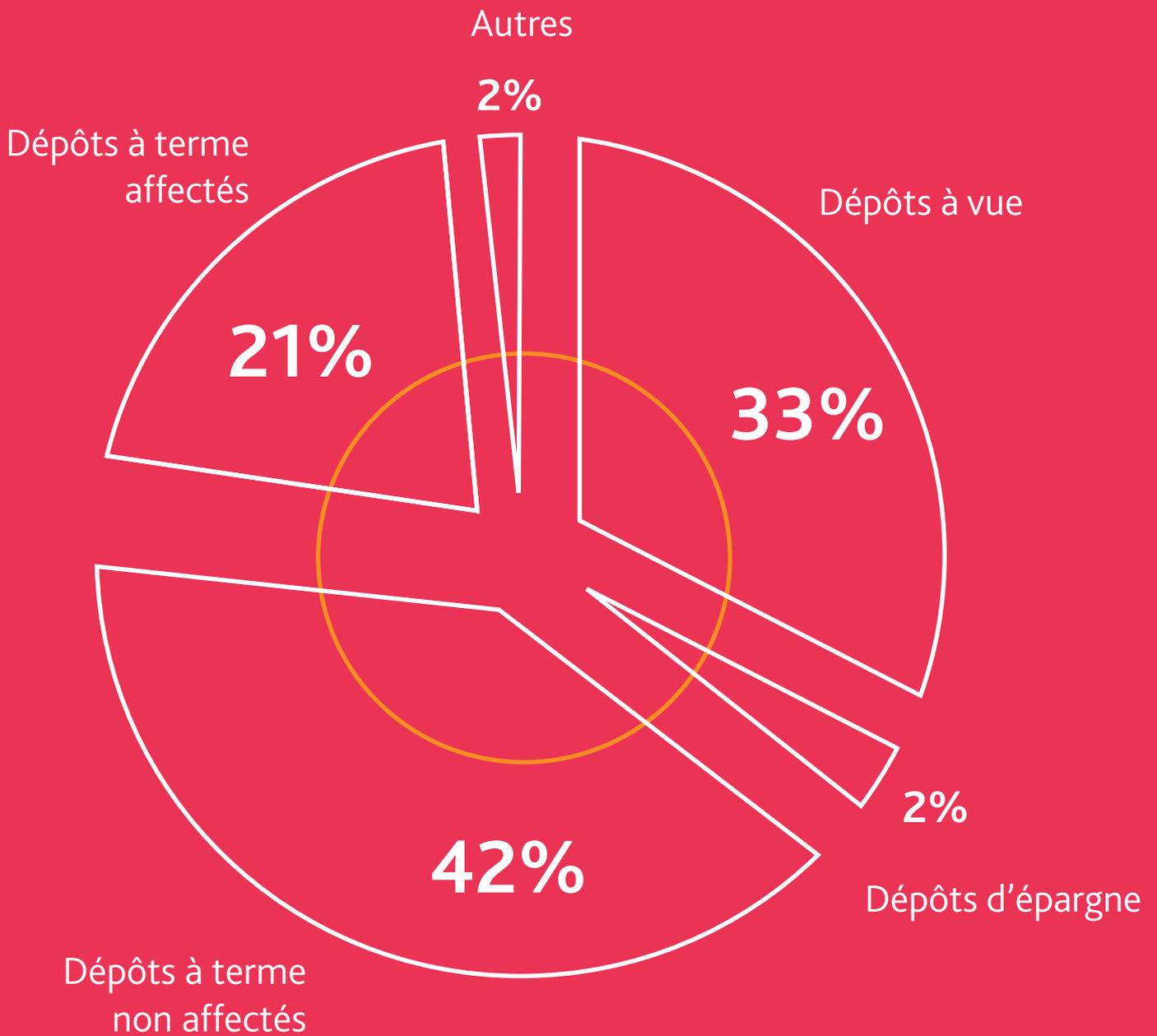
## Nos dépôts

(En milliers d'unité)

Rubriques	2014 en TND	2013 en TND	2013 en USD	Evolution 2014/2013
Comptes à vue	298 124	238 451	145 281	25 %
comptes d'épargne	22 437	20 295	12 365	10,5 %
Comptes à terme non affectés	386 718	357 166	217 612	8,3 %
Comptes à terme affectés	193 881	161 228	98 232	20,3 %
Autres dépôts	15 365	12 743	7 764	20,6 %
<b>TOTAL DEPOTS</b>	<b>916 525</b>	<b>789 883</b>	<b>481 254</b>	<b>16,03%</b>

L'évolution des dépôts à la clientèle est imputable à l'extension du réseau qui a atteint 12 agences, permettant ainsi une augmentation des dépôts à vue de 25%, des dépôts à terme affectés de 20,3% et des dépôts à terme non affectés de 8,3%. Ces évolutions dénotent le développement du fonds de commerce d'Al Baraka Bank.

## Structure de nos dépôts



les dépôts ont connu une nouvelle structure pour donner la deuxième position aux dépôts à vue avec 33% de l'ensemble des dépôts de la clientèle . Toutefois, les dépôts à termes ont dépassé 65% du totale des dépôts . Cette structure est imputable à la spécificité de l'activité de la Finance Islamique , ainsi qu'au développement du réseau des agences de la banque qui est passé de 8 agences en 2013 à 12 agences en 2014 .

## Notre portefeuille de financement

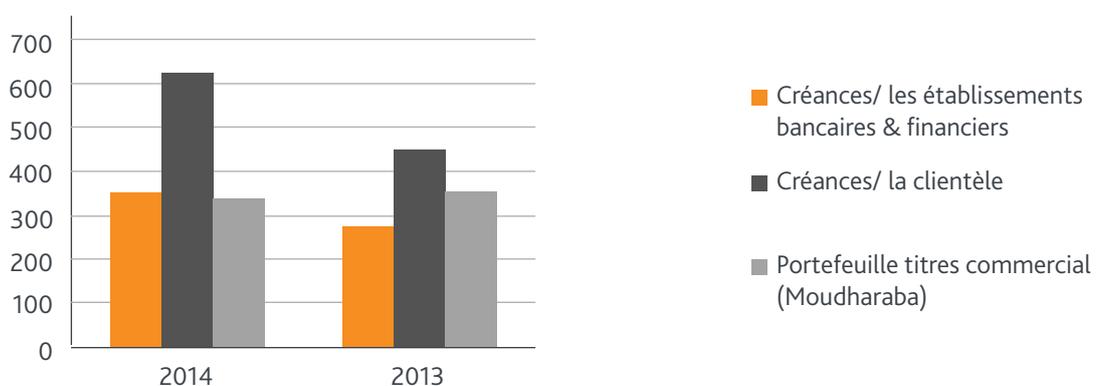
(En milliers d'unité)

Rubriques	2014 en TND	2013 en TND	2013 en USD	Evolution 2014/2013
Créances/les établissements bancaires & financiers	352 013	276 442	168 429	27.34%
Créances/ la clientèle	625 341	450 438	274 440	38,83%
Portefeuille titres commercial(Moudharaba)	339 880	355 673	216 702	-4,44%
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>1317 234</b>	<b>1 082 553</b>	<b>659 571</b>	<b>21,68 %</b>

Le portefeuille de la banque a évolué de 21,68% au 31/12/2014 pour atteindre un total de 1 317,234 millions de dinars comparé à 1 082,553 millions de dinars au 31/12/2013. cette évolution est due d'une part au démarrage des financements des particuliers et d'autre part au développement des opérations de financements avec les entreprises et les sociétés .

Le portefeuille est structuré comme suit :

(En millions de Dinars)



## Nos produits de financements

(En milliers d'unité)

Libellé	2014 en TND	2013 en TND	2013 en USD	Variation 2013/2014
<b>Créances des établissements bancaires et financiers</b>	<b>352 013</b>	<b>276 442</b>	<b>168 429</b>	<b>27,34 %</b>
Certificat de leasing	315 107	251 790	153 409	25,15 %
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>625 341</b>	<b>450 438</b>	<b>274 440</b>	<b>38,8 %</b>
Murabha in commodities	219 317	57 862	35 234	279 %
Murabha et vente à tempérament en nettes	323 478	336 763	205 181	-3,94 %
Leasing	82 546	55 813	34 005	47,89 %
<b>Portefeuilles titres commercial ( Moudharaba)</b>	<b>339 880</b>	<b>355 673</b>	<b>216 702</b>	<b>-4,44 %</b>
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>1 317 234</b>	<b>1 082 553</b>	<b>659 571</b>	<b>21,68 %</b>

Le financement sous forme de « Moudharaba » représentent 25,8% du total portefeuille. Ce produit est alloué à des bons risques à l'instar des banques. Les financements sous forme de « Mourabaha » et de « vente à tempérament » représentent 24,56% du portefeuille et sont destinés à la clientèle. La banque est également le leader dans le lancement du produit « Certificat de leasing » sur la place financière de Tunis avec une part de financement de 24% du total des concours. Les Mourabaha in commodities représente 16,65% du total du portefeuille et représentent la liquidité de la banque, vu courte durée de ses financements.

### Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire a augmenté de 21,89% par rapport à une année auparavant. Cette augmentation est due à l'évolution de profits des financements de 26,17 %. Les commissions ainsi que les autres revenus ont marqués une légère évolution de 4,27 %

(En milliers d'unité)

Libellé	2014 TND	2013 TND	2013 USD	Variation	Structure	
					2014	2013
Marge de profits	32614	25848	15 748	26,17 %	83,26 %	80,45%
Commissions nettes	4549	3992	2 432	13,95 %	11,6 %	12,40%
Autres revenus	2006	2294	1 398	12,55 %	5,14 %	7,15%
Produit Net Bancaire	39169	32 134	19 578	21.89%	100 %	100 %

### *Le résultat net*

A la faveur d'une meilleure maîtrise des risques, le résultat net de la banque a enregistré une stabilité comparée à celui du 31/12/2013 et aux objectifs de l'année 2014, pour atteindre 10.139 millions de dinars au 31/12/2014, et ce, en dépit d'une augmentation des frais généraux et des frais de personnel due aux investissements de la banque durant 2014 étant donné que c'est sa première année d'activité en Régime de Résident .







***STRATÉGIE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA BANQUE***

**Pour une meilleure intégration de la banque dans le secteur bancaire, Al Baraka Bank Tunisia, en tant que banque On shore, s'est focalisée sur les axes permettant le développement du marché de la finance islamique en Tunisie.**

## **Al Baraka Bank Tunisia ambitionne la réalisation des objectifs stratégiques à partir de 2015 dont les plus importants sont :**

- ▶ Se positionner en leader sur le marché de la finance islamique tunisien, en respectant toutes les règles de bonne gouvernance.
- ▶ Consolider sa part à 5% sur le marché bancaire tunisien et ce à travers :
  - l'identification des projets rentables et la mobilisation des ressources nécessaires et adéquates pour leur réalisation.
  - l'encouragement des échanges commerciaux à l'échelle internationale.
  - la participation au financement des projets de développement économique.
- ▶ Innover et lancer de nouveaux produits et services pour se rapprocher et garantir une meilleure qualité de service pour une clientèle de plus en plus exigeante.
- ▶ Développer le réseau d'agence de la banque avec une répartition géographique et une couverture appropriée de tout le territoire tunisien afin de répondre aux besoins financiers de toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises au moyen d'une gestion rapprochée et personnalisée.
- ▶ Valoriser le capital humain à travers des recrutements qualifiés et ciblés, une formation continue et une politique de motivation en rapport avec les objectifs escomptés.





***RAPPORT DES  
COMMISSAIRES  
AUX COMPTES***

## *Etats financiers arrêtés Au 31/12/2014*

Bilan	40
État des engagements hors bilan	41
État de résultat	42
État des flux de trésorerie	43
Notes aux états financiers	44
1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers	44
2. Exercice comptable	44
3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués	44
3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents	44
3.2. Provision sur les engagements	45
3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères	46
3.4. Classification et évaluation des titres	46
3.5. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres	46
3.6. Les valeurs immobilisées et amortissements	47
4. Notes explicatives	48
Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	48
Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers	48
Note 3 – Créances sur la clientèle	50
Note 4 – Portefeuille titres- commercial	51
Note 5 – Portefeuille d'investissement	53
Note 6 – Valeurs immobilisées	54

Note 7 – Autres actifs	55
Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers	56
Note 9 - Dépôts et Avoirs de la Clientèle	56
Note 10 – Emprunts et ressources spéciales	58
Note 11 – Autres passifs	58
Note 12 – Capitaux propres	59
Note 13 – Engagements de financement	61
Note 14 – Garanties reçues	61
Note 15 – Profits et revenus assimilés	61
Note 16- Commissions (en produits)	62
Note 17 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	62
Note 18 – Revenus du portefeuille d’investissement	63
Note 19 – Profits encourus et charges assimilées	63
Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	64
Note 21– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d’investissement	65
Note 22 – Charges générales d’exploitation	65
Note 23 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	66
Note 24 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l’exercice	66
Note 25 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle	67
Note 26- Transactions avec les parties liées	68

## Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers de Dinars)

(MONTANT EN KTND)	NOTE	31	31	31
		DÉCEMBRE	DÉCEMBRE	DÉCEMBRE
		2014 EN TND	2013 EN TND	2013 EN USD
<b>ACTIFS</b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	14 021	113 202	68 971
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	352 013	276 442	168 429
Créances sur la clientèle	3	625 341	450 438	274 440
Portefeuille-titres commercial	4	339 880	355 673	216 702
Portefeuille d'investissement	5	26 946	24 831	15 129
Valeurs immobilisées	6	25 070	17 690	10 778
Autres actifs	7	8 564	9 026	5 499
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1 391 835</b>	<b>1 247 302</b>	<b>759 948</b>
<b>PASSIFS</b>				
Banque centrale et CCP		1 251	29	17
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	160 230	166 741	101 591
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	916 525	789 883	481 254
Emprunts et ressources spéciales	10	139 803	123 270	75 105
Dépôt ABG		139 765	123 232	75 082
Autres Ressources		38	38	23
Autres passifs	11	11 904	9 898	6 032
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 229 713</b>	<b>1 089 821</b>	<b>663 999</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital		120 000	82 065	50 000
Réserves		29 765	63 626	38 766
Résultats Reportés		2 218	1 017	620
Résultat de la période		10 139	10 773	6 563
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12</b>	<b>162 122</b>	<b>157 481</b>	<b>95 949</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 391 835</b>	<b>1 247 302</b>	<b>759 948</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

## État des engagements hors bilan

Arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers Dinars)

	NOTE	31 DÉCEMBRE	31 DÉCEMBRE	31 DÉCEMBRE
		2014 EN TND	2013 EN TND	2013 EN USD
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>				
Cautions, avals et autres garanties donnés		37 616	68 569	41 777
Crédits documentaires		32 402	7 387	4 501
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>70 018</b>	<b>75 956</b>	<b>46 278</b>
Engagements donnés				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13	59 720	115 871	70 597
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>59 720</b>	<b>115 871</b>	<b>70 597</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Garanties reçues	14	525 095	528 635	322 083
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>525 095</b>	<b>528 635</b>	<b>322 083</b>

**Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers**

## État de résultat

Exercice clos au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers de Dinars)

	NOTE	AU 31	AU 31	AU 31 DÉCEMBRE
		DÉCEMBRE	DÉCEMBRE	
		2014 EN TND	2013 EN TND	2013 EN USD
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Profits et revenus assimilés	15	47 180	36 376	22 163
Commissions (en produits)	16	7 387	6 905	4 207
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	8 516	5 465	3 329
Revenus du portefeuille d'investissement	18	1 058	882	538
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>64 141</b>	<b>49 628</b>	<b>30 237</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
Profits encourus et charges assimilées	19	(23 234)	(16 007)	(9 752)
Commissions encourues		(1 738)	(1 488)	(907)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(24 972)</b>	<b>(17 495)</b>	<b>(10 659)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>39 169</b>	<b>32 133</b>	<b>19 578</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(1 243)	(2 827)	(1 723)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	(243)	563	342
Autres produits d'exploitation		20	65	40
Frais de personnel		(16 118)	(12 113)	(7 380)
Charges générales d'exploitation	22	(6 083)	(3 850)	(2 345)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(2 271)	(1 473)	(898)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 231</b>	<b>12 498</b>	<b>7 614</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	23	(46)	9	6
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>13 185</b>	<b>12 507</b>	<b>7 620</b>
Impôt sur les bénéfices		(3 046)	(1 734)	(1 057)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 139</b>	<b>10 773</b>	<b>6 563</b>

**Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers**

## État des flux de trésorerie

Exercice clos au 31 Décembre 2014

(Unité : en milliers de Dinars)

LIBELLÉS	NOTE	AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN TND	AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN TND	AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN USD
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>10 139</b>	<b>10 772</b>	<b>6 563</b>
Ajustement pour :				
Amortissements & résorption		2 619	1 474	898
Provisions		1 485	2 237	1 363
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		81	100	61
<b>VARIATION:</b>				
Créances clients et établissements financiers		(237 063)	41 019	24 992
Dépôts clients et établissement financiers		138 131	116 294	70 855
Portefeuille titres Commercial		15 815	(176 628)	(107 615)
Autres actifs		810	(3 995)	(2 434)
Autres passifs		1 749	1 914	1 166
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>(66 234)</b>	<b>(6 813)</b>	<b>(4 151)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(2 379)	(7 565)	(4 609)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(9 561)	(8 338)	(5 080)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(11 940)</b>	<b>(15 903)</b>	<b>(9 689)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Dette subordonnée			123 098	75 000
Dividendes versés		(4 924)	(4 924)	(3 000)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>(4 924)</b>	<b>118 174</b>	<b>72 000</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(83 098)	(95 458)	58 160
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(4 471)	(99 929)	(60 884)
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>24</b>	<b>(87 569)</b>	<b>(4 471)</b>	<b>(2 724)</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

## Notes aux états financiers

Arrêtés au 31 Décembre 2014

### 1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers

Les états financiers de « Al Baraka BankTunisia » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

### 2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

### 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de « Al Baraka Bank Tunisia » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

##### • Comptabilisation des engagements

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

##### • Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'étude, de gestion et de mise en place de financement sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à

mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les «actifs incertains» (classe B2) ou parmi les «actifs préoccupants» (classe B3) ou parmi les «actifs compromis» (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste «Créances sur la clientèle». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les «actifs courants» (classe A) parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### 3.2 Provision sur les engagements

#### *Provisions spécifiques sur engagements*

Les provisions spécifiques sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

<b>A</b>	<b>Actifs courants</b>	<b>0%</b>
<b>B1</b>	<b>Actifs nécessitant un suivi particulier</b>	<b>0%</b>
<b>B2</b>	<b>Actifs incertains</b>	<b>20%</b>
<b>B3</b>	<b>Actifs préoccupants</b>	<b>50%</b>
<b>B4</b>	<b>Actifs compromis</b>	<b>100%</b>

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des profits agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

Ces dispositions sont combinées avec celles de la note émise par la BCT en janvier 2007 et qui invite les banques à atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70% à partir de 2009.

Ainsi, le stock de provisions sera égal à ce qui est requis par la circulaire n°91-24 avec un minimum permettant d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses de 70%.

### ***Provisions collectives sur engagements***

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée au circulaire n° 2012-20 du 06 décembre 2012.

### ***Provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4***

La circulaire de la BCT n° 2013-21 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice et les capitaux propres, des provisions additionnelles pour couvrir les risques sur les engagements ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4.

Les modalités de calcul et d'affectation de la provision (entre le résultat et les capitaux propres) sont prévues par ladite circulaire.

### **3.3 Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Ce cours correspond au cours de change moyen interbancaire opération en compte. La banque a utilisé le cours moyen de change actualisé par séquence tel qu'a été affiché par la Banque Centrale de la Tunisie au 31/12/2014 à 16h.

### **3.4 Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

### **3.5 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice clos au 31 décembre

2014 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

### 3.6 Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

<b>Matériel de transport</b>	<b>20 %</b>
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	<b>10 %</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>15 %</b>
<b>Logiciels informatiques</b>	<b>6,66 % et 33 %</b>
<b>Agencement, Aménagement et Installations</b>	<b>10 %</b>
<b>Constructions</b>	<b>5 %</b>

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

#### 4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars Tunisiens)

##### Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un total de 14 021 KTND détaillé comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Caisse	3 377	1 833	1 117
Caisse DAB	825	620	378
BCT	8 812	110 655	67 419
Inter Bank Services (IBS)	1 007	94	57
<b>Total</b>	<b>14 021</b>	<b>113 202</b>	<b>68 971</b>

##### Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2014, le total de cette rubrique a atteint 352 013 KTND, et se répartit entre les postes suivants :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Créances sur les établissements bancaires	36 906	24 652	15 020
Créances sur les établissements financiers	315 107	251 790	153 409
<b>Total</b>	<b>352 013</b>	<b>276 442</b>	<b>168 429</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements bancaires » se détaille comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Banques locales	8 238	16 294	9 927
Banques Etrangères (*)	28 697	8 364	5 096
Autres	(29)	(6)	(3)
<b>Total</b>	<b>36 906</b>	<b>24 652</b>	<b>15 020</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements financiers » se détaille comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Créances ordinaires (certificats de leasing)	307 851	248 215	151 231
Créances rattachées (certificats de leasing)	7 256	3 575	2 178
<b>Total</b>	<b>315 107</b>	<b>251 790</b>	<b>153 409</b>

### Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2014 un solde de 625 341 KTND détaillée comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Murabaha	80 976	98 088	59 762
Créances rattachées sur Murabaha	1 912	2 586	1 575
Murabaha In Commodities	215 000	57 003	34 730
Créances rattachées Murabaha In Commodities	4 317	860	524
Ventes à tempérament	222 259	219 722	133 870
Créances rattachées Ventes à tempérament	4 006	3 697	2 252
Leasing	81 166	51 999	31 682
Créances rattachées Leasing	1 380	3 814	2 323
Kardh Hassan	1 695	765	466
Impayés et frais judiciaires	21 450	19 180	11 686
Créances rééchelonnées	7 594	9 585	5 840
Autres concours	899	708	434
<b>Total créances brutes</b>	<b>642 654</b>	<b>468 007</b>	<b>285 144</b>
Profits réservés	(1 362)	(1 798)	(1 095)
Provisions sur Créances Clients	(15 951)	(15 771)	(9 609)
<b>Total net</b>	<b>625 341</b>	<b>450 438</b>	<b>274 440</b>

Les créances sur la clientèle peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

LIBELLÉ	A	B1	B2	B3	B4	TOTAL
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	552 670	68 283	1 543	411	19 747	642 654
Total des engagements hors bilan	35 324	144	0	0	118	35 586
<b>Total engagements bruts</b>	<b>587 994</b>	<b>68 427</b>	<b>1 543</b>	<b>411</b>	<b>19 865</b>	<b>678 240</b>
<b>Taux des engagements non performants</b>						<b>3,22%</b>
Profits réservés		(98)	(18)	(12)	(1 234)	(1 362)
Provisions	(1 222)				(14 729)	(15 951)
<b>Taux de couverture des engagements non performants par des profits réservés et des provisions</b>						<b>73.30 %</b>

#### Note 4 – Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Titres de Placement	339 306	354 580	216 036
Créances rattachées Portefeuille-titre commercial	574	1 114	679
Provisions	0	(21)	(13)
<b>Total net</b>	<b>339 880</b>	<b>355 673</b>	<b>216 702</b>

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

PLACEMENT	VALEUR BRUTE		PROVISION		VALEUR NETTE	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
AL BARAKA BARHAIN (Investment Deposit)	208 488	233 065			208 488	233 065
Créances rattachées	463	820			463	820
AL BARAKA TURKYE	101 655	101 726			101 655	101 726
Créances rattachées	52	197			52	197
AL BARAKA BANK LEBANON	4 518	4 522			4 518	4 522
Créances rattachées	6	8			6	8
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	4 654	4 103			4 654	4 103
Créances rattachées	32	28			32	28
ABU DHABI ISLAMICBANK	1 862	1 641			1 862	1 641
Créances rattachées	6	5			6	5
A.L.I.F	3 625	481			3 625	481
Créances rattachées	1				1	
MINISTRY OF ECO&DEV GOV		4 609				4 609
Créances rattachées		49				49
SOCIETE SAMIR		3 475				3 475
Créances rattachées		7				7
RANIA BOUCHIBA	132	132			132	132
MODERN LEASING		80		-21		59
I.C.F	77	64			77	64
STE TRADING MEDICAL TUNISIE TM	181	181			181	181
STE S.P.G.	560	501			560	501
KUVEYT TURK PARTICIPATION BANK	13 554				13 554	
Créances rattachées	14				14	
<b>TOTAL</b>	<b>339 880</b>	<b>355 694</b>	<b>0</b>	<b>-21</b>	<b>339 880</b>	<b>355 673</b>

## Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Titres d'Investissement	28 764	26 385	16 075
Provisions	(1 818)	(1 554)	(946)
<b>Total net</b>	<b>26 946</b>	<b>24 831</b>	<b>15 129</b>

Les titres de participation se détaillent comme suit

PARTICIPATION	VALEUR BRUTE 2014	VALEUR BRUTE 2013	PROVISION 2014	PROVISION 2013	VALEUR NETTE 2014	VALEUR NETTE 2013
BEST LEASE	8 044	8 044			8 044	8 044
S.P.L.T	2 104	2 104			2 104	2 104
Medi-loisir	1 679	1 679	-863	-1 059	816	620
ITFC	870	870			870	870
AL KIMIA	711	735			711	735
Parc d'activité. Economique de Bizerte	675	675			675	675
I.M. BANK	313	313	-237	-180	76	133
FIT	199	199	-21	-38	178	161
BACOFIL	140	140	-140	-140	0	0
MODERN LEASE	1 689	1 605	-429		1 260	1 605
STE MONETIQUE TUNISIE	64	64			64	64
SOTUSCI	56	56	-56	-56	0	0
POLYVER	39	39	-39	-39	0	0
SIBTEL	90	90	-11	-12	79	78
A.T.I.D	89	69	-22	-30	67	39
SOCIETE PROCHIMICA	2 182	2 182			2 182	2 182
ATID PRIVATE EQUITY (SICAF)	2 059	2 059			2 059	2 059
STE TUN D ASSURANCE TAKAFEL	1 911	1 911			1 911	1 911
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	5 533	3 135			5 533	3 135
BEST LEASE/ FOND DE LIQUIDITE	267	366			267	366
FCP ALBARAKA	50	50			50	50
<b>TOTAL</b>	<b>28 764</b>	<b>26 385</b>	<b>-1 818</b>	<b>-1 554</b>	<b>26 946</b>	<b>24 831</b>

Dans la mesure où « Al Baraka Bank Tunisia » n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés, le tableau suivant présente, conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n°36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « Al Baraka Bank Tunisia » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers audités au 30/06/2014 de la société « Best Lease » :

PARTICIPATION	BEST LEASE TND
Coût historique des titres	8 044
% de participation	23,60%
Capitaux propres avant résultat	40 248
Résultat 30-06-2014	2 103
Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	9 499
Écart par rapport à la valeur comptable	1 456
Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2014	496

### Note 6 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2014 un montant de 25 070 KTND dont le détail se présente comme suit :

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Immobilisations incorporelles brutes	6 120	5 267	3 209
Amortissement immobilisation incorporelles	(3 651)	(3 321)	(2 024)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>2 469</b>	<b>1 946</b>	<b>1 185</b>
Immobilisations corporelles brutes	39 435	30 725	18 720
Amort Immobilisations corporelles	(16 834)	(14 981)	(9 127)
<b>Immobilisations corporelles nettes (1)</b>	<b>22 601</b>	<b>15 744</b>	<b>9 593</b>
<b>Valeurs nettes en fin d'exercice</b>	<b>25 070</b>	<b>17 690</b>	<b>10 778</b>

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Terrain	2 513	2 298	1 400
Constructions	9 196	8 483	5 169
Immobilisations hors exploitation	714	1 381	842
Agencements, aménagements et installations	5 812	1 927	1 174
Matériel SWIFT	5	7	4
Matériel de transport	292	260	159
Matériel informatique	1 789	979	596
Matériel et mobilier de bureau	1 281	276	168
Serveur monétique	68	133	81
Matériel monétique	227		
Immobilisation en cours	704		
<b>Total net</b>	<b>22 601</b>	<b>15 744</b>	<b>9 593</b>

### Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2014 un solde de 8 564 KTND et se détaille comme suit :

LIBELLÉ	31/12/2014 EN TND	31/12/2013 EN TND	31/12/2013 EN USD
Comptes d'attente et de régularisation	569	396	241
Charges constatées d'avance	405	111	68
Frais préliminaires	695	1 041	634
Créances fiscales & sociales	1 547	735	448
Avances sur fournisseurs	1 335	1 852	1 129
Financements au personnel	3 869	3 614	2 202
Autres actif	144	1 277	777
<b>Total</b>	<b>8 564</b>	<b>9 026</b>	<b>5 499</b>

## Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2014 à 160 230 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	127 698	143 233	87 268
Dépôts et avoirs des établissements financiers	32 532	23 508	14 323
<b>Total</b>	<b>160 230</b>	<b>166 741</b>	<b>101 591</b>

Le solde de la rubrique « Dépôts et avoirs des établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôts affectés des banques	125 127	139 737	85 138
Autres dépôts	2 571	3 496	2 130
<b>Total</b>	<b>127 698</b>	<b>143 233</b>	<b>87 268</b>

## Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2014 à 916 525 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes de dépôts	320 561	258 746	157 646
Autres comptes et avoirs de la clientèle	595 964	531 137	323 608
<b>Total</b>	<b>916 525</b>	<b>789 883</b>	<b>481 254</b>

Le solde de la rubrique « Comptes de dépôts » se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes à vue	298 124	238 451	145 281
Comptes d'épargne	22 437	20 295	12 365
<b>Total</b>	<b>320 561</b>	<b>258 746</b>	<b>157 646</b>

Le solde de la rubrique « Autres comptes et avoirs de la clientèle » se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes à terme non affectés (i)	375 758	348 609	212 398
Dettes rattachés aux dépôts participatifs non affectés	10 960	8 557	5 214
Dépôts Participatif affecté (ii)	187 974	158 575	96 616
Dettes rattachés aux Dépôts Participatif affecté	5 907	2 653	1 616
Comptes indisponibles	3 714	3 838	2 338
Autres sommes dues (iii)	11 651	8 905	5 426
<b>Total</b>	<b>595 964</b>	<b>531 137</b>	<b>323 608</b>

Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « Al Baraka Bank Tunisia » et les déposants en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers selon une clé de répartition contractuelle.

Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
De 3 à 6 mois	25 306	24 226	14 760
De 6 à 9 mois	1 774	1 904	1 160
Plus de 9 mois	348 678	322 479	196 478
<b>Total</b>	<b>375 758</b>	<b>348 609</b>	<b>212 398</b>

Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

Ce montant correspond aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
PRG/ lettres de crédit	410	1 050	640
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	5 616	3 477	2 119
PRG/ chèques impayés et certifiés	2 106	2 040	1 243
Effets financiers en garanties	975	1 475	899
Autres dettes	2 544	863	525
<b>Total</b>	<b>11 651</b>	<b>8 905</b>	<b>5 426</b>

### Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste totalise au 31 décembre 2014 un montant de 139 803 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dépôt ABG (*)	139 765	123 232	75 082
Autres Ressources	38	38	23
<b>Total</b>	<b>139 803</b>	<b>123 270</b>	<b>75 105</b>

(\*) Une convention de dépôt subordonné d'investissement sous forme de Mudharaba a été contractée entre la banque et le groupe ABG le 19 Octobre 2013, pour un montant total de 75 millions de Dollars. Ce dépôt est assimilé à des fonds propres complémentaires conformément à l'article 5 de la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

### Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise 11 904 KTND, au 31 décembre 2014 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Comptes d'attente et de régularisation passif	1 826	1 792	1 093
Charges à payer	1 534	1 799	1 095
Provisions pour risques et charges	145	462	282
Intérêts à liquider (i)	299	160	98
Fournisseur à payer	321	190	116
Etat et organismes sociaux	4 584	2 546	1 551
Dettes envers le personnel	2 655	2 688	1 638
Autres passifs	538	261	159
<b>Total</b>	<b>11 904</b>	<b>9 898</b>	<b>6 032</b>

Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes à la Shari'a Islamique et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

## Note 12 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Capital	120 000	82 065	50 000
Réserves (1)	29 765	63 626	38 766
Résultat reporté	2 218	1 017	620
Résultat de la période	10 139	10 773	6 563
<b>Situation nette</b>	<b>162 122</b>	<b>157 481</b>	<b>95 949</b>

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Réserves pour risques bancaires généraux	5 688	46 105	28 091
Réserve légale	12 000	8 207	5 000
Fonds social	4 723	3 997	2 435
Réserves de réinvestissement	7 354	5 317	3 240
<b>Total</b>	<b>29 765</b>	<b>63 626</b>	<b>38 766</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capitaux propres	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31/12/2013 en KUSD</b>	<b>50 000</b>	<b>5 000</b>	<b>28 091</b>	<b>2 435</b>	<b>3 240</b>	<b>620</b>	<b>6 563</b>	<b>95 949</b>
<b>Cours de change appliqué selon le PV de l'assemblée générale extraordinaire</b>	1,67	1,67	-	1,67	1,67	1,67	-	-
<b>Solde au 01/01/2014 en TND</b>	<b>83 500</b>	<b>8 350</b>	<b>46 944</b>	<b>4 066</b>	<b>5 411</b>	<b>1 035</b>	<b>10 773</b>	<b>160 078</b>
<b>Réaffectation des capitaux propres</b>	36 500		(36 500)					0
<b>Réaffectation des réserves</b>		3 650	(2 158)		-457	-1 035		
<b>Ajustement des réserves générales dû à la variation du cours de change</b>			(2 597)					(2 597)
<b>Résultat de l'exercice 2013</b>						10 773	-10 773	0
<b>Soldes au 01/01/2014 en TND</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 689</b>	<b>4 066</b>	<b>4 954</b>	<b>10 773</b>	<b>0</b>	<b>157 481</b>
<b>Affectation du résultat 2013</b>							10 773	
Dividendes distribuées							(4 924)	(4 924)
Dons pour œuvres fonds social							(574)	(574)
Autres réserves					2 400		(2 400)	0
Résultat reporté						2 218	(2 218)	0
Fonds social				657			(657)	0
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 689</b>	<b>4 723</b>	<b>7 354</b>	<b>2 218</b>	<b>0</b>	<b>151 983</b>
<b>Résultat de la période</b>							10 139	10 139
<b>Soldes au 31/12/2014</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 689</b>	<b>4 723</b>	<b>7 354</b>	<b>2 218</b>	<b>10 139</b>	<b>162 122</b>

### Note 13 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Mourabaha Court terme	39 180	77 629	47 297
Mourabaha Moyen terme	20 540	38 242	23 300
<b>Total</b>	<b>59 720</b>	<b>115 871</b>	<b>70 597</b>

### Note 14 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Garanties reçues de la clientèle	363 332	359 126	218 806
Cautions reçues de l'Etat	145 105	146 176	89 061
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	16 658	23 333	14 216
<b>Total</b>	<b>525 095</b>	<b>528 635</b>	<b>322 083</b>

### Note 15 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profit Certificats de leasing	19 813	14 882	9 067
Profit Mourabaha in Commodities	8 731	2 744	1 672
Profit Mourabaha	5 625	6 936	4 226
Profit Vente à tempérament	8 619	9 030	5 502
Profit Leasing	4 392	2 781	1 694
Profits / ressources spéciales	0	3	2
<b>Total</b>	<b>47 180</b>	<b>36 376</b>	<b>22 163</b>

## Note 16- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2014 à 7 334 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Commissions d'étude, de gestion et d'engagement	1 100	1 426	869
Commissions sur opérations effets et chèques	589	568	346
Commissions sur opérations de virement	1 686	1 126	686
Commissions sur opérations de caisse	733	405	247
Commissions sur les opérations monétiques	1 482	1 752	1 067
Commission sur tenu de comptes	481	383	234
Commissions sur opérations de commerce extérieur	847	1 063	648
Autres Commissions (en produit)	469	182	110
<b>Total</b>	<b>7 387</b>	<b>6 905</b>	<b>4 207</b>

## Note 17 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Résultat de change (1)	948	1 412	860
Résultat sur titres de placement (2)	7 568	4 053	2 469
<b>Total</b>	<b>8 516</b>	<b>5 465</b>	<b>3 329</b>

Le résultat de change s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Gains de change	955	1 413	861
Pertes de change	(7)	(1)	(1)
<b>Total</b>	<b>948</b>	<b>1 412</b>	<b>860</b>

Le résultat sur titres de placement s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profits sur investment deposits	7 195	4 026	2 453
Reprises de provisions sur Titres de placement	0	27	16
Profit Moudharaba	373		
<b>Total</b>	<b>7 568</b>	<b>4 053</b>	<b>2 469</b>

### Note 18 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
BEST Lease	659	692	422
Monétique Tunisie	10	6	4
P.A.E de Bizerte	64	47	29
F.I.T	24	48	29
AL KIMIA	78	84	51
S.P.L.T	200	0	0
TDF2	23	0	0
ICF	0	5	3
<b>Commission dépositaire</b>	53	-----	-----
<b>Total</b>	<b>1 058</b>	<b>882</b>	<b>538</b>

### Note 19 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	11 770	8 883	5 412
Profits aux dépôts affectés	11 464	7 124	4 340
<b>Total</b>	<b>23 234</b>	<b>16 007</b>	<b>9 752</b>

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des profits réservés, des provisions correspondantes et éventuellement, des pertes suite à la radiation des créances.

Les indicateurs des profits servis aux comptes de dépôts non affectés et aux comptes d'épargne, issues de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

		2014	2013
TND	Comptes d'épargne	3,13 %	2,31 %
	Dépôts participatifs non affectés	4,38 %	3,24 %
USD	Comptes d'épargne	0,87 %	1,86 %
	Dépôts participatifs non affectés	1,22 %	2,60 %
EUR	Comptes d'épargne	0,89 %	0,65 %
	Dépôts participatifs non affectés	1,24 %	0,91 %

## Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(2 677)	(4 302)	(2 621)
Reprise provision clientèle	626	7 238	4 410
Reprise provision pour risque et charge	361	0	0
Reprise provision collective	447	0	0
Dotations aux provisions pour risque et charge	0	(326)	(199)
Pertes sur opérations avec la clientèle	0	(5 437)	(3 313)
<b>Total</b>	<b>(1 243)</b>	<b>(2 827)</b>	<b>(1 723)</b>

## Note 21- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Dotations aux provisions sur portefeuille titre	(243)	3 597	2 191
Perte sur titres	0	(3 034)	(1 849)
<b>Total</b>	<b>(243)</b>	<b>563</b>	<b>342</b>

## Note 22 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Frais postaux et de télécommunication	992	586	357
Entretiens et réparations	782	852	519
Publicités et relations publiques	660	33	20
Honoraires	471	90	55
Frais de comité et de conseil	434	435	265
Résorption frais préliminaire	347	0	0
Jeton de présence	330	320	195
Frais de bureau et d'administration	307	187	114
Services extérieurs	253	220	134
Frais de mission et de réception	154	191	116
Contribution conjoncturelle exceptionnelle 2014	154	0	0
Prime d'assurance	137	161	98
Impôts et taxes	126	143	87
Loyer ATM	36	10	6
Autres charges	900	622	379
<b>Total</b>	<b>6 083</b>	<b>3 850</b>	<b>2 345</b>

## Note 23 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Autres pertes ordinaires	(96)	(100)	(60)
Autres gains ordinaires	50	109	66
<b>Total</b>	<b>(46)</b>	<b>9</b>	<b>6</b>

## Note 24 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2014 en TND	31/12/2013 en TND	31/12/2013 en USD
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	14 021	113 202	68 971
Dépôts chez les établissements bancaires	29 753	13 913	8 477
Banque Centrale et CCP (Passif)	(1 251)	(28)	(17)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires (1)	(130 092)	(131 558)	(80 155)
<b>Total</b>	<b>(87 569)</b>	<b>(4 471)</b>	<b>(2 724)</b>

## Note 25 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2014, se détaille comme suit :

Libellé	Durée < 3 mois	3 mois <Durée< 6 mois	6 mois <Durée< 1 an	1 an <Durée< 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
<b>ACTIFS</b>						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	14 021	-	-	-	-	<b>14 021</b>
Créances sur les établissements bancaires et financiers	222 030	49 950	62 174	6 580	11 280	<b>352 013</b>
Créances sur la clientèle	209 095	23 940	39 784	147 529	204 993	<b>625 341</b>
Portefeuille titres commercial	127 117	202 742	-	5 367	4 654	<b>339 880</b>
Portefeuille d'investissement	-	-	-	-	26 946	<b>26 946</b>
Valeurs immobilisées	-	-	-	-	25 070	<b>25 070</b>
Autres actifs	8 564	-	-	-	-	<b>8 564</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>580 827</b>	<b>276 632</b>	<b>101 958</b>	<b>159 476</b>	<b>272 943</b>	<b>1 391 835</b>
<b>PASSIFS</b>						
Banque centrale et CCP	1 251	-	-	-	-	<b>1 251</b>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	130 092	9 457	403	18 391	1 887	<b>160 230</b>
Dépôts et avoirs de la clientèle	843 578	22 981	16 718	31 718	1 529	<b>916 525</b>
Emprunts et ressources spéciales	38	32 717	-	-	107 048	<b>139 803</b>
Autres passifs	11 904	-	-	-	-	<b>11 904</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>986 863</b>	<b>65 155</b>	<b>17 121</b>	<b>50 109</b>	<b>110 465</b>	<b>1 229 713</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital	-	-	-	-	120 000	<b>120 000</b>
Réserves	-	-	-	-	29 765	<b>29 765</b>
Résultat reporté	-	-	-	-	2 218	<b>2 218</b>
Résultat de la période	10 139	-	-	-	-	<b>10 139</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10 139</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>151 982</b>	<b>162 122</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>997 002</b>	<b>65 155</b>	<b>17 121</b>	<b>50 109</b>	<b>262 447</b>	<b>1 391 835</b>

## Note 26- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « Al Baraka Bank Tunisia» se présentent au 31/12/2014 comme suit :

### (a) Sociétés appartenant au groupe ABG :

Parties liées	Pays
Albaraka Banking Group (Actionnaire majoritaire)	Bahrain
Albaraka Islamic Bank	Bahrain
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie
Banque Al Baraka Egypte	Egypte
Banque Al Baraka Lebanon	Liban
Banque Al-Baraka Algérie	Algérie
Jordan Islamic Bank	Jordanie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées appartenant au groupe ABG au cours de l'exercice 2014 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng		Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôt subordonné	Commissions	Profits	Commissions
	Bilan	Hors bilan						Profits encourus
Albaraka Turk Participation Bank	101 848	16 029					1 730	
Jordan Islamic bank				1 890			1	115
Albaraka Egypt		1		9 320				62
Al Baraka Islamic Bank	208 953			5 987			4 899	364
Banque Al Baraka Lebanon	4 524						53	
AlBaraka Banking Group			339		139 765			3 046
Albaraka Algérie		6 549					284	
<b>Total</b>	<b>315 325</b>	<b>22 579</b>	<b>339</b>	<b>17 197</b>	<b>139 765</b>	<b>285</b>	<b>6 682</b>	<b>0</b> <b>3 587</b>

**(b) Sociétés appartenant au groupe DALLAH AL BARAKA :**

Parties liées	Pays
Arab Leasing International Finance	Grande Bretagne
Alif Trading Company Limited	France
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	Algérie
Al Baraka Immobilière	Tunisie
S.P.L.T	Tunisie
BEST LEASE	Tunisie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les autres parties liées au cours de l'exercice 2014 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Commissions	Profits (Financement et investissement)	Rémunérations des dépôts non affectés
Société BEST LEASE	72 232	315	1 649			27	3 694	
Arab Leasing International Finance (ALIF)	3 626		103	3 793	3 618	29	200	197
Alif Trading Compagny Limited			255			4		
Dallah Al Baraka			53					
Ste. Dallah Al Baraka Holding			3 882		1 739			
Algerian Saoudi Leasing (ASL)			158	3 793	3 088	1		196
Al Baraka Immobilière	4 755		180		808	1	226	
S.P.L.T	2 104		508		13 929	3		
<b>Total</b>	<b>82 717</b>	<b>315</b>	<b>6 788</b>	<b>7 586</b>	<b>23 182</b>	<b>65</b>	<b>4 120</b>	<b>393</b>





***RAPPORT  
CHARAIQUE***

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ  
اللَّهُمَّ صَلِّ وَسَلِّمْ  
عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ  
وَعَلَى آلِهِ وَصَحْبِهِ

## التقرير الشرعي عن نشاط بنك البركة بتونس

(10 ربيع الثاني 1436)  
01/2/2015

سعادة الأستاذ عبد الإله الصباحي الموقر  
رئيس الجمعية العمومية ورئيس مجلس الإدارة لبنك البركة بتونس  
حضرة السيد المدير العام. حضرات السادة والسيدات أعضاء الجمعية  
العمومية المحترمين.  
السلام عليكم ورحمة الله وبركاته.  
أما بعد فإنه يسعدني أن أعرض عليكم التقرير الشرعي الذي استخلصته عن  
نشاط مؤسستكم بالنسبة للسنة المالية-2014- الذي بنيته على:

أ: التقارير التي قدمها فريق المراجعة والتدقيق بمجموعة البركة المصرفية بالبحرين.  
ب: التقرير الذي أعده البنك حول نشاطه والقوائم المالية المختومة في  
31/12/2014.

وأريد تسجيل ما يلي:

**أولاً:** أن هذا العام هو العام الذي نشط فيه البنك ميدانيا تحت راية: بنك مقيم، مسجلاً أنه بنك رائد في الصيرفة الإسلامية. عمل باعتباره بنكاً غير مقيم ثلاثين سنة، ثم تطور إلى بنك مقيم يساهم في النشاط المالي والاقتصادي. وتوسع في إنشاء الفروع ليكون قريباً من المواطنين، الذين بقربه منهم ييسر عليهم التعامل الحلال. وقد كانت النتائج إيجابية إلى حد بعيد. وخاصة بضم اهتماماته الاقتصادية والمالية إلى الجانب الاجتماعي والتكوييني كما يوضحه التقرير. وتطوير النظام المعلوماتي الذي يمكن النشاط البنكي من دقة أعلى. فألى السيد المدير وإطارات البنك عطر الشاء على جهودهم، وتفانيهم وإخلاصهم لبلوغ النتائج الإيجابية التي تحققت رغم الظروف العامة الصعبة. مع ملاحظة أن سلامة ما جاء في تقرير النشاط يتحمله المعدون له.

**ثانياً:** أرى أنه يجب التنويه بعمل البنك على دعوة حرفائه ليسهموا في القرض الوطني، وتحمله الخدمات التي يتطلبها، وعلى تخليصه من الربا.

**ثالثاً:** جرى التعاون بيني وبين إطارات البنك على نفس المستوى الذي صاحبنا منذ فترة التأسيس وما لحقها . ويلاحظ في هذه الناحية أنني اقترحت مؤكداً توسيع أعضاء الهيئة الشرعية بإلحاق بعض أصحاب الكفاءات من تونس حتى يمكن للجنة أن تنظر وتتخذ القرارات المناسبة لمختلف أنواع النشاط، ولا يتعطل عملها إذا تعذر على العضو غير المقيم بتونس الإسهام في الاجتماعات. وقد كانت هذه الثغرة عمدة التعاليق السلبية التي لاحظتها لجنة المراجعة والتدقيق الشرعي بمجموعة البركة المصرفية بالبحرين. إذ لم تجتمع الهيئة إلا مرة واحدة فبهذه المناسبة من عرض التقرير الشرعي أؤكد على اتخاذ القرار وتفعيله.

**رابعاً:** لاحظ التقرير أن البنك قد وفق في استحداث أوعية ادخارية جديدة، ولكنه لم يتبع ذلك بإفصاح عن الواردات التي حققها فعلاً، واكتفى بالاستحسان الذي هو أمر عاطفي.

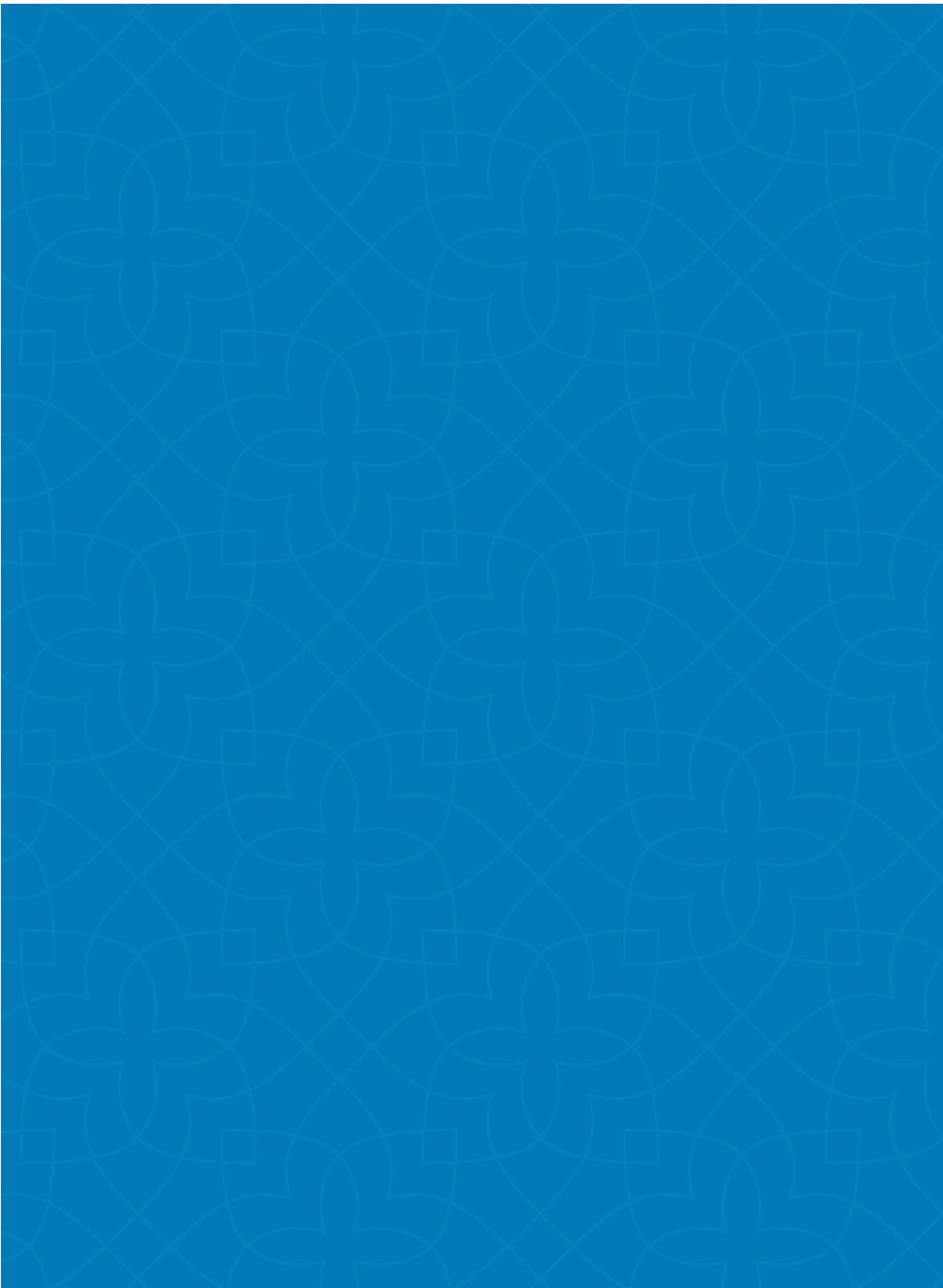
**خامساً:** لاحظت في تقاريري السابقة ان الودائع والاستثمارات بالدولار سارية إلى الانخفاض. كما انخفضت نسبة الربح. وأدعو إلى دراسة الأسباب الحقيقية التي خفضت

النتائج من الناحيتين، وقد يكون لانخفاض العائد أثر في تقلص المحفظة من الدولارات.

**سادساً:** بلغ مجموع فوائد للتصفية 299 ألف دينار، ص -28 وملاحظتان على هذا الفصل. أ- التعبير بأموال مجانية عوض فوائد للتصفية، لأنها جمعت من واردات متنوعة ب- أن يتم توزيع هذا الحاصل بين صندوق الكتائب، وبين وجوه الصرف التي حددتها اللجنة الشرعية حسب السنة التي جرى بها العمل منذ تأسيس البنك. إن الصورة التي ترتسم في ذهن المتتبع لما جاء في التقرير هي صورة إيجابية جداً، وتجمع إلى ذلك الشفافية والوضوح. وتبعث واسع الأمل في تطور البنك بعد أن دخل السوق على قدم المساواة مع غيره في الحقوق والواجبات. ويتميز باحترامه لأحكام الاقتصاد الإسلامي ومبادئه. ويكون للعامل الأخلاقي دور كبير في تحقيق أفضل النتائج إن شاء الله.

ختاماً أهنتكم بما تحقق من نواح إيجابية. وأرفع ابنها لاتي إلى الله الكريم المتفضل، أن يجعل غدنا خيراً من يومنا وأمسنا. وأن يكتب لي ولكم خيري الدنيا والآخرة.

محمد المختار السلامي  
رئيس الهيئة الشرعية لبنك البركة تونس



***RÉSOLUTIONS  
DE L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
ORDINAIRE***

# **RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AL BARAKA BANK TUNISIA**

## **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité et à la situation financière de la Banque pour l'année 2014 et des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dits états financiers et donne par conséquent, quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions relevées par le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi N°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte du rapport du Comité Charaïque sur l'activité de la Banque de l'exercice 2014, adressé aux membres du conseil par son président Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami. Elle a exprimé ses remerciements et ses considérations envers tous les membres de ce comité pour les efforts déployés dans l'assistance du personnel de la Banque en la matière. L'Assemblée enregistre avec satisfaction la conformité des opérations de la Banque aux règles et principes de la Charia.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article 52 (nouveau) du statut d'Al Baraka Bank Tunisia, et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour l'exercice 2014, d'affecter le résultat net de 10.139.448 TND ainsi que le résultat reporté de 2.217.026 TND, soit un total de 12.356.474 TND comme suit :

- Dividendes aux actionnaires(1) : 6.600.000 TND
- Fonds Social : 277.030 TND

- Autres allocations sociales : 750.000 TND
- Réserve pour réinvestissement exonéré : 4.700.000 TND
- Résultats reportés : 29.444 TND

Les profits qui seront distribués aux actionnaires se composent de deux parties :

Dividendes réalisés pour l'exercice 2014 d'une valeur de 4.382.974 TND

Les Résultats reportés de l'exercice 2013 relatifs aux fonds propres non imposables dont le montant est de 2.217.026 TND

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration la fixation de la date de distribution des dividendes aux actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur suggestions du Comité Charaïque, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé d'affecter à part égale les revenus provenant des intérêts et pénalités de retards et entre le fonds destiné aux aides des écoles coraniques et l'intérêt public « Nafaa El AAm Account » soit un montant de 299.160 TND.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RESOLUTION**

Approbation de la nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article 20 (nouveau) du statut d'Al Baraka Bank Tunisia, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la décision prise par le Conseil d'Administration le 07/08/2014 lors de sa 119<sup>ème</sup> édition, relative à la nomination de M. Mohamed Sofiene Chaouachi en tant que membre du Conseil d'Administration à la place de M. Salah Gharsallah représentant de la partie tunisienne.

Le mandat de M. Mohamed Sofiene Chaouachi expire à la tenue de L'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

Elargissement de la composition du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 18 (nouveau) du statut d'Al Baraka Bank Tunisia relatif au taux de représentation des membres non indépendants du premier et deuxième groupe du Conseil d'Administration, L'Assemblée Générale Ordinaire décide de représenter les actionnaires du Capital de la banque, définies par l'article 7 du statut de la banque, par :

3 membres pour le premier groupe

6 membres pour le deuxième groupe

Il a été également décidé, conformément à l'article 18, de maintenir deux membres indépendants au Conseil d'Administration.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

## **HUITIEME RESOLUTION**

Nomination des membres du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 18 (nouveau) du statut d'Al Baraka Bank Tunisia, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer des nouveaux membres au Conseil d'Administration d'Al Baraka Bank Tunisia pour les exercices des années 2015-2016-2017, dont le mandat expira à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

### ***Membres représentants des actionnaires :***

#### **1- De la partie tunisienne :**

- Mr mohamed Chouikha
- Mr Ali Ouerghi
- Mr Mohamed Sofien Chaouachi

#### **2- D'Al Baraka Banking Group**

- Mr Adnene Ahmad Youssef
- Mr Abdel Ilah Assoubehi
- Mr Chedly Ounis
- Mr Moncef Zaafrane
- Mr Aissa Hidoussi
- Mr Fraj Zaag

#### **Membres Indépendants**

- 1- Mr Abdelhak El Kafsi
- 2- Mr Ezzeddine Saidane

*Cette résolution a été adoptée à la majorité.*

## **NEUVIÈME RESOLUTION**

Nomination des commissaires aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 47 du statut d'Al Baraka Bank Tunisia, l'Assemblée Générale Ordinaire décide pour la mission des commissaires aux comptes, relatif aux exercices 2015-2016-2017, ce qui suit :

- Le renouvellement du mandat du bureau A.M.C ERNEST & YOUNG représenté par Mr Fehmi

Laaourine

- La nomination du bureau « CMC-DFK International » représenté par Mr Cherif Ben Zina

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

## **DIXIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article 47 et l'article 50 (nouveau) du statut d'Al Baraka Bank Tunisia, et sur suggestion du Conseil d'Administration lors de sa 119 eme session datée du 07aout 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer Mr Abdallah Ben El Kilani Laousif et Mme Amel Amri en tant que membres au comité Charaïque. A cet effet, le comité est désormais composé comme suit :

<b>Sheikh Mohamed Mokhtar SELLAMI</b>	<b>Président</b>
<b>Dr. Ahmad Mohieddin AHMAD</b>	<b>Membre</b>
<b>Dr Abdallah LOUSSAIF</b>	<b>Membre</b>
<b>Mme Amel AMRI</b>	<b>Membre</b>
<b>Pr. Mohammed Abdul Latif AL-MAHMOOD</b>	<b>Membre observateur</b>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur de copies et du contenu de ces résolutions à l'effet d'accomplir les formalités de dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.